

Deuxième Programme d'Investissements d'Avenir Appel à projets Instituts Convergences 2016

Sélection deuxième vague

Compte-rendu des travaux du jury 28/03/2016 – 30/03/2016

1. Participants aux réunions

La liste des membres du jury est donnée en annexe 1.

Étaient présents pour l'ANR, dans leur fonction d'assistance au jury : Jérôme Ferrand et Yves Lecointe.

2. Dossiers reçus et recevabilité

26 dossiers ont été déposés sur le site internet mis en place par l'ANR.

Les porteurs de projets devaient identifier les champs scientifiques du projet ; 2 minimum parmi une liste de six grandes disciplines :

1. Sciences de la Matière et de l'Énergie
2. Sciences du Système Terre-Univers-Environnement
3. Sciences de la Vie et de la Santé
4. Sciences du Numérique et Mathématiques
5. Sciences Sociales
6. Humanités

La répartition thématique des projets reçus est donnée en annexe 2.

Tous les projets soumis répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel à projets et ont donc été transmis au jury pour évaluation.

3. Documents fournis aux membres du jury et aux experts

Le jury et les experts ont disposé des documents suivants :

- le texte de l'appel à projets ainsi que le modèle de dossier mis à disposition des candidats ;
- le texte de la stratégie nationale de recherche ;
- une présentation de chacune des actions des PIA1 et 2.

Le jury a aussi eu accès à l'ensemble des dossiers des vingt-six projets ainsi qu'aux évaluations des experts une fois celles-ci terminées. En outre, le jury a eu la copie des supports de présentation orale de l'action que des représentants du CGI et du MENESR lui ont faite lors de la première réunion du jury au mois de mai 2016.

Les experts externes ont, quant à eux, eu accès uniquement au(x) projet(s) qu'ils avaient à évaluer, en plus des documents listés ci-dessus.

4. Processus d'évaluation et son déroulement

a. En préalable à la réunion du jury

L'ensemble des membres du jury a pris connaissance de tous les projets, notamment au travers des résumés fournis par les porteurs de projets.

Comme rendu possible par le texte de l'appel à projets, le jury a souhaité que chacun des vingt-six projets recevables fasse l'objet d'une évaluation par au moins deux experts externes.

Pour chaque projet, un binôme rapporteur / lecteur a été désigné parmi les membres du jury. Chaque membre du jury a fait une première évaluation déposée sur la plateforme informatique mise en place par l'ANR. Cette première évaluation a été réalisée après consultation des évaluations effectuées les examinateurs externes sans pouvoir consulter les évaluations des autres membres du jury.

Pour faciliter le travail d'évaluation et garantir une certaine comparabilité des évaluations, le jury, lors de sa précédente réunion, a défini la grille de notation suivante :

- Pour les critères concernant le groupement de recherche :
 5. Groupe intégré doté d'un leadership et d'une gouvernance opérationnelle et scientifique solide
 4. Groupe intégré dont le leadership et/ou la gouvernance mériteraient d'être clarifiés
 3. Ensemble de laboratoires faiblement intégrés mais doté d'un leadership solide
 2. Ensemble de laboratoires faiblement intégrés sans leadership suffisamment solide
 1. Autre.
- Pour les critères concernant le volet formation :

5. Excellents programmes de formations intégrés and multidisciplinaires attractifs pour des étudiants étrangers
4. Programmes interdisciplinaires innovants dote d'une forte visibilité dans le système d'enseignement supérieur français
3. Réarrangement de programmes de formation existants
2. Formations insuffisamment interdisciplinaires
1. Autre

Les membres du bureau du jury (constitué du Président et de trois vice-présidents) se sont réunis avant l'ouverture de la session pour préparer celle-ci.

b. Organisation générale du travail et des délibérations décidée en début de session

Organisation des restitutions par les rapporteurs et lecteurs

À partir de la grille d'évaluation utilisée et présentée dans le texte de l'appel à projets, les rapporteurs et lecteurs ont présenté leur rapport. Ce rapport devait se focaliser sur les quatre points essentiels :

- la qualité et la pertinence du projet scientifique ;
- la qualité et la reconnaissance du leader scientifique et de groupement d'institutions présentant le projet ;
- la qualité et l'ambition du programme de formation ;
- la qualité de la feuille de route et du management du projet.

Pour chacun de ces points, le rapporteur et le lecteur devaient dans leur présentation, tant que faire se peut, faire ressortir les points forts et les points faibles du projet. Les rapporteurs durent en outre présenter un sommaire des rapports d'évaluation externe.

Pour chacun des projets, les rapports oraux ont été suivis d'une discussion avec l'ensemble du jury ; discussion à l'issue de laquelle un premier choix a permis de pré-affecter le projet dans une des cinq classes (A+, A, A-, B et C) ayant la signification suivante :

- A+ : excellent (*Internationally Leading*)
- A : excellent (*Internationally Competitive*)
- A- : overall excellent but weaker for one criterium in particular
- B : good (but requires improvements)
- C : critical weaknesses/insufficiencies

Rédaction des fiches aux porteurs

Pour chaque projet, les personnes en charge ont rédigé une première version de la fiche devant être transmise au porteur. Ces fiches devaient faire apparaître les principaux points forts et les principaux points faibles des projets ainsi qu'un commentaire général.

Pour les lauréats, le commentaire général a pu dans certains cas être agrémenté de recommandations et de points à améliorer.

Une fois toutes les fiches rédigées, chaque fiche a été formellement validée par le bureau.

Validation des modalités

L'ensemble des modalités d'organisation du travail a été validé par le jury.

c. Déroulement de la réunion de sélection

Le jury s'est réuni en session plénière pour procéder à la sélection des projets, sur la base du travail préalable et des restitutions des binômes rapporteur / lecteur.

Ouverture de la session

En préambule, le Président a fait un état des lieux de l'avancement des projets sélectionnés lors de la première vague.

Il a ensuite rappelé les conditions d'évaluation des projets et les critères pour leur classement.

Comme lors de la réunion de sélection de la vague 1, il a aussi rappelé que, lors de la première réunion du jury, les représentants de l'État ont fait une déclaration claire en ce qui concerne les programmes de recherche et de formation prévus dans les projets d'Instituts Convergences : ces projets ne devraient pas avoir pour mission principale la mise en œuvre d'appels à projets locaux les faisant ressembler à petite agence de financement locale. En revanche, ils devraient présenter un programme de recherche et une vision pour les formations clairs.

En ce qui concerne le livrable attendu du jury, celui-ci doit prendre la forme d'un classement unique des projets proposés pour un financement.

Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité

Aucun conflit n'a été relevé.

Parmi les cinquante-six experts extérieurs qui ont accepté d'évaluer un ou plusieurs projets, deux ont déclaré être en conflit d'intérêt après avoir pris connaissance du projet. Ces experts n'ont donc pas évalué les projets en question et, si besoin, ont été remplacés. Le nombre moyen d'experts par projet est de 3,5. Pour trois projets, ayant reçu moins de trois rapports externes, il a été fait appel au concours de membres du jury, autres que les rapporteurs et lecteurs désignés, afin d'obtenir un ou deux avis supplémentaires, selon le cas.

Rapports par les rapporteurs et lecteurs et discussions

Les rapports par les rapporteurs et lecteurs ainsi que les discussions faisant suite ont occupé la journée du mardi 28 mars et la matinée du mercredi 29 mars 2017.

À l'issue de chacun des rapports, il a été demandé aux rapporteurs et lecteurs d'identifier, si ce n'était pas explicitement écrit dans le texte du projet, quelles priorités de la SNR étaient concernées afin de préparer le classement final des projets proposés pour un financement.

Les projets ont été étudiés par ordre alphabétique, à partir d'une lettre choisie au hasard.

Délibérations et votes

Les délibérations formelles ont eu lieu le jeudi en début de matinée. Les discussions préalables à ces votes ont notamment permis d'harmoniser les évaluations.

Rédaction et relecture des retours aux porteurs de projets

La rédaction et la relecture des retours aux porteurs de projets ont occupé le reste de la session.

Le jury a consacré une séance, en fin de réunion, à l'examen approfondi des budgets présentés par les projets retenus pour le classement final. Des propositions d'ajustements budgétaires ont été déterminées et votés en séance. Le suivi, après rencontre avec le COPIL, a été effectué par le bureau qui a donné son accord aux derniers ajustements proposés, permettant de rester dans les strictes limites de l'enveloppe disponible.

5. Résultats

L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un vote : la répartition des projets en six classes et leur classement individuel ont été adoptés à l'unanimité.

Liste des projets classés A

#	Rang	Acronyme du projet	Note générale
1	1 ex.ae.	MIGRATIONS	A+
2	1 ex.ae.	PLASCAN	A+
3	1 ex.ae.	Q-Life	A+
4	4	I2-Drive	A+
5	5	LUS	A+
6	6	SLEIGHT	A
7	7 ex.ae.	Env-Lab	A
8	7 ex.ae.	ExOdE	A
9	7 ex.ae.	HC-A	A
10	7 ex.ae.	SymbioPôle	A
11	11 ex.ae.	2I-Pat	A
12	11 ex.ae.	BOOST	A
13	13 ex.ae.	BIOECO	A-
14	13 ex.ae.	CIS2B	A-
15	13 ex.ae.	ESSEM	A-
16	13 ex.ae.	REVBIO	A-
17	13 ex.ae.	WATERS	A-
18	13 ex.ae.	XSYS	A-

Le jury estime que :

- tous les projets énumérés ci-dessus et notés A+, A ou A- sont d'excellents projets abordant un large éventail de questions émergentes à travers des approches systémiques ;
- les projets retenus en A+ peuvent donner à la France une réelle chance de leadership dans les domaines concernés.
- les propositions étaient meilleures que l'année dernière, et les projets qui n'avaient pas été retenus, ont dans l'ensemble tenu compte des remarques faites lors de la vague 1.

Plusieurs projets de grande valeur et abordant des questions sociales d'importance élevée n'ont pu être retenus dans la catégorie A+ compte tenu du niveau de compétition. Le jury espère néanmoins que ces projets pourront tirer le meilleur profit possible des commentaires particuliers qui leur ont été adressés pour rédiger dans un avenir proche un nouveau projet pour toute autre initiative de financement similaire.

6. Commentaires généraux du président

a. Réflexion sur les cursus de formation

La quasi-totalité des projets soumis ont proposé des cursus avancés étroitement alignés sur les pratiques ou programmes existant dans les institutions concernées. Une réflexion plus grande sur l'insertion des cursus avancés dans un contexte international aurait été souhaitable, autour des thèmes suivants :

Langue d'enseignement ?

Stratégies à déployer pour attirer des étudiants (nationaux ou étrangers) ?

« Clientèles » cibles ? (Pays francophones, pays du G20, ...)

b. Positionnement du projet par rapport aux initiatives internationales dans le domaine et situation dans le contexte français

Les candidats pourraient être plus explicites sur le positionnement de leur projet dans le contexte concurrentiel international, tant en matière de recherche et de formation avancée, que de spécificité relative dans le contexte français et européen.

c. Politique de site

Quelques projets présentaient des faiblesses importantes : les institutions porteuses gagneraient à mettre en place des procédures d'accompagnement et de maturation, voire de filtrage, en amont d'appels à projets de cette importance.

Le jury a prêté une attention particulière à la qualité des leaders scientifiques ainsi que des équipes qui les entouraient.

Annexe 1

Jury Instituts Convergences 2015

Président

M. Claude HILLAIRE-MARCEL

Professeur émérite Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère
UQAM, CA

Vice-présidents

Mme Maria ALLEGRINI

Professeure Département de physique « E.Fermi »
Université de Pise, IT

Mme Margaret MORRISON

Professeure Département de Philosophie
University of Toronto, CA

M. Hans B PÜTTGEN

Professeur et directeur de la Chaire de Gestion des Systèmes Energétiques
Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, CH

Membres

M. Yacine AIT SAHALIA

Professeur Finance et Économie Bendheim Center for Finance
Princeton University, USA

Mme Tina BARSBY

Directrice et Chief Executive Officer of the National Institute of Agricultural Botany (NIAB)
Cambridge, UK

M. Bengtsson EWERT

Professeur Computerized Image Analysis at the Division of Visual Information and Interaction, Department
for Information Technology
Uppsala University, SE

Mme Maribel FERNANDEZ

Professeure Computer Science

King's College London, UK

M. Anders HEYDEN

Professeur Mathematics, applied mathematics, computer vision, image analysis, biomathematics
Lund University, SE

Mme Marie Nathalie LE BLANC

Professeure Département de sociologie
UQAM, CA

M. Jacques NEEFJES

Professeur at the Netherlands Cancer Institute
University of Leiden, NL

Mme Olga POMBO

Professeure Department of the History and Philosophy of Sciences Faculty of Sciences
University of Lisbon, PT

M. Jan VANDERBORGHT

Professeur Agrosphere Institute
Forschungszentrum Jülich, DE

M. Eric WOLFF

Royal Society Research Professor Climate Change and Earth-Ocean-Atmosphere Systems
Cambridge University, UK

Annexe 2

Répartition thématique des projets déposés

Pour rappel les thématiques devaient être choisies parmi les catégories suivantes :

1. Sciences de la Matière et de l'Énergie
2. Sciences du Système Terre-Univers-Environnement
3. Sciences de la Vie et de la Santé
4. Sciences du Numérique et Mathématiques
5. Sciences Sociales
6. Humanités

Les 26 dossiers déposés se répartissent comme suit :

- cinq projets associent deux champs scientifiques :
 - un les domaines 3 & 4,
 - un les domaines 3 & 5,
 - trois les domaines 4 & 5.

- cinq projets associent trois champs scientifiques :
 - un les domaines 1, 3 & 4,
 - un les domaines 2, 3 & 5,
 - deux les domaines 3, 4 & 5,
 - un les domaines 3, 5 & 6.

- huit projets associent quatre champs scientifiques :
 - un les domaines 1, 2, 4 & 5,
 - deux les domaines 1, 3, 4 & 5,
 - un les domaines 2, 3, 4 & 5,
 - un les domaines 2, 4, 5 & 6,
 - trois les domaines 3, 4, 5 & 6.

- deux projets associent cinq champs scientifiques :
 - un les domaines 1, 2, 3, 4 & 5,
 - un les domaines 1, 3, 4, 5 & 6.

- six projets associent les six champs scientifiques.